



Paris, le 10 juillet 2017

La carapate !

Faites ce que je dis...

En douane, il existe, ou plus précisément, il existait des héritages, des traditions, comme celles des heures carillonnées ou les indispositions (ID), pour exemples.

Elles furent très contestées par des hiérarques, avides de se faire du fonctionnaire nanti (un terme à la mode chez nos dirigeants !)

Ces « petits avantages », comme celui des ID, qui aidait à faire face aux conditions difficiles de nos métiers parfois rugueux, ont donc été balayés.

Concernant la suppression de celles-ci, c'est malheureusement un des rares faits d'arme que nous avons retenu de la dernière directrice générale, partie depuis sous d'autres cieus... (plus cléments ?)

Elle ne s'était pas faite prier pour dynamiter ce dispositif qualifié à l'époque « *d'exorbitant du droit commun* ».

« *Vous avez un coup de pompe à la veille d'enchaîner votre 6ème vacation, allez donc voir un toubib pour obtenir un CM !* »

A moins que votre chef vous accorde une AEA, mais là, il faudra lui prétexter que c'est votre voiture qui a pris froid !

C'est ainsi qu'elle mit un terme, sans aucun scrupule, à cette tradition douanière.

Chacun pourra néanmoins apprécier la justesse, ou non, de cette décision.

...pas ce que je fais !

Cependant, il est un principe qui est de montrer l'exemple, surtout lorsque l'on a occupé le premier poste à responsabilité d'une administration comme la douane.

C'est donc avec la plus grande confusion, que nous avons constaté que toutes les traditions, tous les héritages, n'ont pas été évalués de la même manière par l'ancienne patronne des *Deux Communes*.

C'est ainsi qu'elle a quitté la DGDDI avec une partie du matériel mis à disposition durant ses fonctions de directrice générale. Et pas des moindres, un I-pad et une voiture de fonction !

Une autre tradition paraît-il, mais nettement moins connue du personnel, celle-là !

Alors, chaque gabelou appréciera cet état de fait.

Quelle crédibilité auront les chefs de service qui devront refuser des dotations, faute de budget !

Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir...

La déontologie, la probité, et la recherche d'économies sont des thèmes mis en avant ces derniers temps par notre Président et nos ministres.

Chacun doit faire preuve de responsabilité et d'efforts.

Les fonctionnaires sont d'ailleurs particulièrement sollicités : ils verront leur point d'indice gelé, on leur appliquera un jour de carence et les emplois seront une fois de plus passés au tamis. Merci patron !

Quant à la principale concernée, en s'exonérant de ces efforts, du moins en partie, elle démontre davantage la considération qu'elle (ne) nous portait (pas) !

L'UNSA Douanes en a d'ailleurs particulièrement fait les frais, à travers l'atteinte personnelle portée contre son secrétaire général assigné en justice.

(Aussi, nous lui rappelons que ce tract est co-signé par les onze secrétaires nationaux de notre syndicat, solidaires de notre camarade !)

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com

